



AVIS D'ATTRIBUTION ACCORD CADRE DE SERVICES

1 – Identification de la consultation

MARCHE 2024-10 COLLECTE, TRANSPORT, VALORISATION ET TRAITEMENT DES DECHETS DE L'UNIVERSITE RENNES 2

2 – Objet

Le présent accord-cadre concerne les prestations suivantes : la collecte, le transport, la valorisation et/ou le traitement de déchets majoritairement ménagers et assimilés (Déchets Industriels Banals) et de papiers et cartons générés par les différentes activités de l'Université Rennes 2.

3 – Caractéristiques

3.1 – Procédure mise en œuvre

Appel d'offres ouvert européen en application des articles L2124-2 et R2124-2 du Code de la Commande Publique (CCP).
Il s'agit d'un accord-cadre mono attributaire passé en application des articles L2125-1, R2162-1 à 5, R2162-13 et 14 du CCP qui s'exécute uniquement par bons de commande.

3.2 – Valeur estimée

Il est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum, par lot, pour la durée totale de l'accord-cadre de :

- Lot n°1 : 170 000 € HT,
- Lot n°2 (réservé) : 130 000 € HT.

3.3 – Allotissement

Le présent accord-cadre est décomposé en lots traités par marchés séparés :

- **Lot 1** : Déchets non Dangereux : ménagers, Industriels Banals (DIB) et métalliques du Campus Villejean
- **Lot 2 (réservé)** : Déchets Papiers/Cartons des sites de Rennes et Saint Briec

3.4 – Tranches

Sans objet.

3.5 – PSE

3.5.1 – PSE obligatoires

Sans objet.

3.5.2 – PSE facultatives

Sans objet.



3.6 – Variantes

3.6.1 – Variantes obligatoires à l’initiative de l’acheteur

Sans objet.

3.6.2 – Variantes facultatives à l’initiative de l’acheteur

Sans objet.

3.6.3 – Variantes facultatives à l’initiative du candidat

Non autorisées.

3.7 – Durée du marché

L’accord-cadre est conclu pour une durée ferme de 2 ans à compter du 1^{er} juillet 2024. Il pourra être renouvelé tacitement 2 fois 1 an sans que sa durée totale ne puisse excéder 4 ans.

En cas de changement de titulaire, une période de préparation d’une durée d’un mois est prévue avant le début d’exécution.

3.8 – Lieux d’exécution

Les prestations relevant du présent marché sont à exécuter sur les sites suivants dépendant de l’Université de Rennes 2 :

Campus Villejean
Université Rennes 2
Place du recteur Henri Le Moal
CS 24307
35043 RENNES Cedex

Campus La Harpe
Université Rennes 2
Avenue Charles Tillon
CS 24414
35044 RENNES Cedex

Campus Mazier
Université Rennes 2
2 avenue Antoine Mazier
22015 SAINT-BRIEUC Cedex 1

3.9 – Critères de jugement

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Lot 1 :

Critère et pondération	Descriptif
1. Prix HT (60 %)	Le critère prix sera calculé en prenant compte le montant global des prix en HT
- Bordereau des prix (70 %)	
- Conditions de rachat des matières valorisables (30 %)	
2. Valeur technique (40 %)	La valeur technique est appréciée au regard du contenu du mémoire technique et de l'Annexe 3 - CRTA
- Conditions d'évacuation des déchets (65 %)	(fréquence minimum, horaires, protocole d'appel, délai, traçabilité,...)
- Suivi et traçabilité des circuits de valorisation (35 %)	(bordereau de suivi des déchets,...)



Lot 2 :

Critère et pondération	Descriptif
1. Valeur technique (50 %)	La valeur technique est appréciée au regard du contenu du mémoire technique
- Qualité de la proposition de collecte des déchets papiers/cartons (70 %)	type et implantation des contenants, fréquence et organisation de collecte, adaptabilité de la proposition, traçabilité des volumes traités
- Conseil et suivi de l'amélioration de la prestation (30 %)	
2. Prix HT (40 %)	Le critère prix sera calculé en prenant compte le montant global des prix en HT
- Bordereau des prix (70 %)	
- Conditions de rachat des matières valorisables (30 %)	
3. Politique RSE de l'entreprise (10 %)	Politique RSE de l'entreprise

5 – Analyse des offres

Lot 1 – Déchets non Dangereux : ménagers, Industriels Banals (DIB) et métalliques du Campus Villejean

Nombre d'offres reçues : 3

Nombre d'offres reçues de la part de PME : 0

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 3

Lot 2 – Déchets Papiers/Cartons des sites de Rennes et Saint Briec

Nombre d'offres reçues : 1

Nombre d'offres reçues de la part de PME : 1

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 1

6 – Attribution

Lot 1 – Déchets non Dangereux : ménagers, Industriels Banals (DIB) et métalliques du Campus Villejean

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : Non

Nom de l'attributaire : NETRA – 8 Allée Adolphe Bobierre – CS 13923– 35039 RENNES Cedex

SIRET : 709 200 174 00197

Département de l'entreprise : 35 – Ille-et-Vilaine

Adresse mail : cou-netra.bebretagne.proprete@veolia.com

Téléphone : 02 99 33 64 85

L'entreprise est une PME : Non

Date de notification du marché : 07/05/2024

Valeur totale finale du lot : 170 000 € HT

Le marché est susceptible d'être sous-traité ? Oui



Lot 2 – Déchets Papiers/Cartons des sites de Rennes et Saint Briec

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : Non
Nom de l'attributaire : LA FEUILLE D'ERABLE – 1, rue de la Roberdière– 35000 RENNES
SIRET : 538 762 956 00018
Département de l'entreprise : 35 – Ille-et-Vilaine
Adresse mail : info@feuille-erable.fr
Téléphone : 02 99 54 74 24
L'entreprise est une PME : Oui

Date de notification du marché : 07/05/2024
Valeur totale finale du lot : 130 000 € HT
Le marché est susceptible d'être sous-traité ? Oui

7 – Procédures de recours

La décision du 18/04/2024 de la Commission de la Commande Publique attribuant le présent accord-cadre, peut faire l'objet d'un recours devant les instances citées ci-dessous, dans les deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution.

7.1 – Instance chargée des recours

Tribunal administratif
Hôtel de Bizien
3 Contour de la Motte - CS 44416
35044 RENNES Cedex

Tél. : 02 23 21 28 28
Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr
<http://rennes.tribunal-administratif.fr/>
SIRET : 173 500 059 00014

7.2 – Coordonnées du comité consultation régional

CCIRA de Nantes
DREETS DES PAYS DE LA LOIRE
Immeuble Skyline, 22 mail Pablo Picasso - BP 24209
44042 NANTES Cedex 1

Tél. : 06 60 48 98 89
Courriel : dreets-pdl.ccira@dreets.gouv.fr
SIRET : 130 029 283 00012

8 – Identification de l'acheteur

Université RENNES 2
Direction des Finances et du Pilotage
Pôle Commande Publique
(Bâtiment Présidence – Porte 403)
Place du Recteur Henri Le Moal - CS 24307 - 35043 RENNES Cedex
@ : achatsmarches@univ-rennes2.fr
<https://www.univ-rennes2.fr/>
SIRET 193 509 379 00015

Catégorie : Etablissement public national – Education - EPCSCP



L'acheteur n'agit pas pour le compte d'autres acheteurs.

9 – Publicité

9.1 – Avis d'Appel Public à la Concurrence

Avis BOAMP n° 24-20620

Date d'envoi à la publication : 19/02/2024

Date de publication : 21/02/2024

Avis JOUE n° 107649-2024

Date d'envoi à la publication : 19/02/2024

Date de publication : 21/02/2024

9.2 – Avis d'attribution

Date d'envoi à la publication du présent avis : 27 mai 2024